PROVINCE DU QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES

Procès-verbal du

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2015-2016

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 3 février 2016, à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h15

ÉTAIENT PRÉSENTS

François Gauvreau	parent, immeuble Sainte-Cécile	président
Vicky Joanisse	parent, immeuble La Pêche	
Audrée Gauthier	représentante du personnel de soutien	
Julie Labelle	représentante du personnel du service de garde	
Millie Gauvreau	enseignante, immeuble La Pêche	
Nathalie Sarazin	enseignante, immeuble La Pêche	
Lucie Brunette	représentante au comité EHDAA	
Marie-Andrée Labelle	parent, immeuble La Pêche	

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon	directeur adjoint
Ariane Montesaro	public

ÉTAIENT ABSENTES

Nancy Dubois	parent, immeuble La Pêche
Nathalie Laviolette	parent, immeuble Sainte-Cécile
Josée Babin	parent, immeuble Sainte-Cécile
Brigitte Langlois	enseignante, immeuble Sainte-Cécile
Carole St-Denis	enseignante, immeuble Sainte-Cécile

	1. Préliminaires
	1.1 Ouverture et vérification du quorum
	Le quorum est constaté, la séance débute à 18h17. Monsieur François Gauvreau, président, souhaite la bienvenue aux membres.
	1.2 Adoption de l'ordre du jour
CÉ # 15-16-14	*Il est proposé par Madame Millie Gauvreau que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du 3 février 2016 soit approuvé après l'ajout suivant :* *4.1 Semaine des enseignants* CÉ # 15-16-14 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
	1.3 Question du public
	Il n'y a pas de question du public.
	1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2015
CÉ # 15-16-15	*Il est proposé par Madame Vicky Joanisse d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2015 tel que déposé.* CÉ # 15-16-15 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
	1.5 suivi du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2015
	A) 1.5 suivi du procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2015 4.1 Système de puces Monsieur Adam Gagnon précise aux membres que le système est fonctionnel et sera mis en place sous peu.

	B) 2.3 Activités et sorties Aucune liste à présenter pour l'instant. Le point sera remis, si nécessaire. C) 3.2 Fermeture du secrétariat à l'heure du dîner Cette nouvelle mesure sera maintenue puisqu'elle semble être fonctionnelle. D) 3.7 OPP : compte-rendu Le montant amassé avec la campagne de financement des cartes à gratter est de 4000$. Puisqu'il n'y a pas de sorties de prévues, il n'y aura plus de nouvelle campagne de financement. 1.6 Mot de la représentante du comité EHDAA Madame Lucie Brunette n'a pas pu assister à la dernière réunion. 2. Décisions 2.1 Mesure : Aide individualisée et francisation
CÉ # 15-16-16	*Il est proposé par Madame Marie-Andrée Labelle d'accepter la subvention allouée pour cette mesure.* CÉ # 15-16-16 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
	2.2 Code de vie : modification
CÉ # 15-16-17	Monsieur Adam Gagnon demande l'accord du conseil d'établissement afin d'apporter une modification immédiate. Tout le personnel de l'école se sont mis d'accord pour cette nouvelle modification : interdiction d'apporter des appareils électroniques à l'école (incluant le service de garde). Seulement lors du transport scolaire, les élèves pourront les utiliser. *Il est donc proposé par Madame Julie Labelle que le conseil d'établissement approuve cette modification au code de vie.* CÉ # 15-16-17

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Informations

3.1 Courrier reçu

Aucun courrier

3.2 Carnaval

Monsieur Adam Gagnon informe les membres que le carnaval aura lieu le 26 février 2016 à l'immeuble Sainte-Cécile et le 25 février 2016 à l'immeuble La Pêche. Un dîner sera offert à tous les élèves.

3.3 Cour d'école

Monsieur Adam Gagnon informe les membres qu'à l'immeuble Sainte-Cécile, il y a eu la mise en place d'une grosse butte de neige afin d'amuser les enfants. Il est prévu d'acheter des pelles et des traîneaux.

4. Varia

4.1 Semaine des enseignants

Madame Marie-Andrée Labelle discute de la semaine des enseignants et demande la permission à Monsieur Adam Gagnon d'envoyer une pensée aux membres du personnel.

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parents

Madame Nathalie Laviolette

Madame Nathalie Laviolette est absente.

5.2 Mot du président

Monsieur François Gauvreau

Il souhaite à tous une belle année. Il mentionne également que, malgré les moyens de pressions, plusieurs activités sont organisées pour les

	élèves mais d'une autre façon. Les enfants ne semblent pas affectés par ce moyen de pression. **5.3 Mot du directeur** **Monsieur Adam Gagnon** Monsieur Adam Gagnon élabore sur les points suivants : ⇨ Il informe les membres que Madame Viviane Poirier fait maintenant partie de l'équipe de direction. ⇨ Inscriptions scolaires de janvier 2016 : 51 élèves au préscolaire 5 ans et 16 élèves au préscolaire 4 ans. ⇨ Il mentionne qu'il y a eu l'achat de nouveaux portables et de clé USB. ⇨ Il mentionne qu'il a reçu l'autorisation du directeur général de la CSPO de faire des demandes sur les besoins existants des bâtiments (peinture, autres). **5.4 Mot du personnel** Madame Nathalie Sarazin voudrait souligner aux membres que les enfants semblent heureux d'être à l'école et que l'entraide est une valeur très importante entre membres du personnel. **5.5 Mot de la technicienne en service de garde** Madame Julie Labelle Madame Julie Labelle souligne que les inscriptions pour les journées pédagogiques seront envoyées par bloc comme l'année passée suite à la demande de plusieurs parents. Bal de neige est la prochaine sortie prévue. (8 février2016) **5.6 Mot des parents** Aucun **6. Date de la prochaine réunion** La date de la prochaine rencontre sera mardi le 22 mars 2016. **7. Levée de l'assemblée** Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, ***il est proposé par Madame Millie Gauvreau que la séance soit levée, il est 19h34.*** **CÉ # 15-16-18**
CÉ # 15-16-18	

	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ François Gauvreau Président Adam Gagnon Directeur Audrée Gauthier Secrétaire de réunion